

des flots pendant dix heures ; le courant nous poussait à la côte, et la mer, furieuse, brisa nos embarcations, emportant tout ce qui se trouvait sur le pont. Les voiles furent déchirées et mises en lambeaux. Le 3 janvier, l'ouragan mollit, mais, comme la galelette était désemparée, nous fûmes repoussés au large. Une forte brise continuant à souffler du sud-ouest, nous ne pouvions qu'attendre la fin de ces coups de vent successifs ; mais les jours se passaient sans amélioration, et nous fûmes rejetés dans l'Océan, sans aucun espoir de nous relever de cette position périlleuse.

» Pour mettre le comble à cette triste situation, les provisions virent à manquer, et le capitaine fut forcé de mettre tout le monde à la ration. Le 23 janvier, les vivres étaient épuisés ! Vers le soir, la faim nous pressant, on chercha dans tous les coins, mais sans rien trouver, et, le 24, le désespoir commença à nous prendre : nous ne vivions plus que de café, ce qui nous réchauffait, mais ne nous nourrissait pas. Dans la nuit, la galelette roulait tellement que le pont fut submergé et qu'une voie d'eau se déclara. Il fallut alors, mourant de faim, se mettre au jeu des pompes ! Nous continuâmes ce travail avec courage pendant deux jours ; mais alors les trois noirs qui faisaient partie de l'équipage ne purent continuer. Le capitaine, le second, le cuisinier et un autre matelot, tous blancs, durent alors se relayer à la manœuvre de la pompe.

Le 28 janvier, la tempête mollit enfin ; on put établir quelques voiles ; mais nous avions dérivé de plusieurs centaines de milles, et il restait peu d'espoir de pouvoir atteindre un port de refuge. Nous étions épuisés et méconnaissables, vules souffrances de la faim et d'une fatigue sans trêve. Le cuisinier, cependant, avait encore son feu allumé et faisait constamment du café pour nous réchauffer.

» Le 30 janvier arriva ainsi, et alors une tragédie se passa sur l'épave. La veille, un noir, George Seaman, avait paru déjà à moitié fou ; on le vit, le 30, arriver sur le pont et menacer le capitaine de mort. Ce dernier recula et George se retira dans le poste, d'où il menaça de tuer un autre noir, qui, tirant un pistolet de sa poche, lui donna la mort. Son cadavre était sur le pont depuis quelques moments quand un matelot dit que « plutôt que de mourir tous » de faim, il était préférable de profiter de l'accident ». Il prit alors une partie du corps et, après l'avoir dépecée, la jeta dans un pot à la cuisine pour la faire bouillir.

» Les autres hommes avaient d'abord manifesté leur horreur de toucher à un pareil festin et de manger un de leurs semblables ; mais, dans l'après-midi, la faim les aiguillonna, ils prièrent le cuisinier de faire frire quelques petits morceaux du malheureux nègre dans une poêle ; et l'on s'en repant avec avidité.

» L'un des assistants compara même cet horrible mets à de la chair de mouton ; le cuisinier, lui, la comparait à celle du bœuf. Enfin, ils purent ainsi refaire un peu leurs forces et reprendre la manœuvre du navire.

» Le 31 janvier, fut un jour que ces malheureux se rappelleront toute leur vie, car ce fut celui de leur délivrance. En effet, le matin, une voile apparut : on fit des signaux de détresse, et le bâtiment en vue, le *Speedwell*, envoya son embarcation recueillir ces infortunés, qui s'embarquèrent sur le navire sauveur. Arrivés là, on leur donna — mais avec beaucoup de prudence — tout ce qui leur était nécessaire pour les remettre de leurs si longues souffrances : il y avait huit jours qu'ils vivaient seulement de café et de la chair du nègre.

— Echange de propos politiques entre deux diplomates ; — l'anecdote est authentique.

» La réception de la cour d'Angleterre, lors du passage du prince Rodolphe d'Autriche, lord Derby se trouva soudain face à face avec l'ambassadeur de Russie qui, distraitement, se promenait la main droite dans la poche de son pantalon.

— Qui sait ? répondit le comte Schouvaloff... à moins que ce ne soient mes passeports.

— Location et réparation, rue du Fontenoy, 58.

**Brevets d'invention**  
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondances dans tous les pays. 14594

Porcelaine, articles de fantaisie, etc. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

**AMARQUE**, rue de Soube, Roubaix. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

**AMARQUE**, rue de Soube, Roubaix. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

**AMARQUE**, rue de Soube, Roubaix. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

**AMARQUE**, rue de Soube, Roubaix. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

**AMARQUE**, rue de Soube, Roubaix. — Location de services de table, etc. — H. HOFFMAN-DUFONT, 11, rue Saint-Georges. 13279

Articles de blanc  
Layette, Robes et Pelisses de Baptême

**Tapis-Ameublements**  
BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres ; toile cirée pour parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

**BARRE-LEULLETTE**, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steamway de New-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

**Recettes, ventes et locations immobilières**  
Emile DELCOURT, rue St-André, 25 agent de la Compagnie La Confiance.

**Charade**  
Dans mon premier je vais ou vite ou lentement ;  
Quand je joins mon second je vais comme le diable  
Mais si tu réunis mon tout adroitement,  
Je ne suis plus mobile, alors je deviens stable.  
Le mot du logogriphe d'hier est : Mort, or.

**Nouvelles du soir**  
Le prince de Galles est allé visiter cette après-midi, le maréchal qui lui a rendu sa visite à l'hôtel Bristol, quelques instants après.

Dans la matinée, peu après son arrivée le prince avait reçu la visite de l'archiduc héritier d'Autriche.

Il a déjeuné ce matin, avec l'ambassadeur anglais lord Lyons.

Le prince Léopold d'Angleterre, qui est à Paris, depuis deux jours, part ce soir pour Nice.

Petite bourse du 1er mars 1878.  
Turc 7,30 33 30  
3 0/0 73,60 65  
5 0/0 109,25 40,33  
Italien 73,00 73,40 30  
Egypte 133,12 133,75  
Banque Otto. 341 340,62  
Russie 1877 84 5/16 7/16  
Hongrois 11 74 1/8  
Florins 62 3/4 7/8  
Hausse.

**DEPÊCHE TELEGRAPHIQUES**  
Marseille 1er mars  
La candidature d'Auguste Blanqui a été posée dans le comité républicain.

La nouvelle candidature du marquis de Coriolis qui avait été annoncée par les journaux est inexacte.

La Gazette du Midi, dans un article consacré aux élections, dit : L'abstention sera la règle de conduite de nos amis.

Constantinople, 27 février.  
(Voix Syria). Les négociateurs ont arrêté la rédaction de l'article relatif à la Bulgarie, en réservant cependant la question de la délimitation qui n'est pas encore fixée par suite de manque d'instructions. L'article relatif au Monténégro est arrêté également. Ces limites sont acceptées mais révisables par une commission européenne. Les négociations n'avancent pas ; les Russes, quoiqu'irrités, feront probablement quelques légères concessions et, exigeront dans quelques jours la signature du traité de paix par un ultimatum en fixant le délai.

Belgrade, 1<sup>er</sup> mars.  
Le prince Milan, accompagné des ministres et d'une députation de la bourgeoisie, est arrivé aujourd'hui à Belgrade. Il a été accueilli de la façon la plus enthousiaste de la population. On entendait partout des salves d'artillerie et de la musique, et quatre arcs de triomphe avaient été construits sur le parcours du cortège.

Bucharest, 1er mars, 9 h.  
Des provisions considérables arrivent à Gala par le chemin de fer de Bender.

Tous les vapeurs pris sur les Turcs descendant le Danube dans la direction de Toulina mais ils ne pourront pas sortir du fleuve à cause des obstacles qui obstruent l'embouchure du fleuve et qui ne sont pas encore enlevés.

Londres, 1er mars.  
On télégraphie de San Stephano, 27 février au Times : La conférence qui a eu lieu hier entre les négociateurs russes et turcs, a duré 6 heures. Aucun résultat important. La seule condition qui ait été arrêtée se réfère à l'échange des prisonniers. La Russie ne consentira pas à un Congrès, avant que le traité de paix ne soit signé.

Athènes, 1<sup>er</sup> mars.  
Sept cents insurgés, avec trois mille fusils et des munitions, ont débarqué à Olympe.

Léon XIII se propose d'envoyer des délégués spéciaux pour annoncer aux souverains son avènement.

Rome, 1er mars.  
Le Pape a reçu hier plusieurs personnes, ainsi qu'une députation des catholiques de la République du Chili et une députation des Universités catholiques de France, qui ont présenté au Pape une adresse de dévouement.

Le Pape a répondu qu'il espérait la restauration de la noble France par la diffusion des doctrines chrétiennes. Il espère voir florissantes les Universités catholiques de France ; il souhaite que la France chrétienne puisse toujours renouveler *Gesta Dei per Francos*.

Le comte de Chambord a fait remettre aujourd'hui au Pape, par un envoyé spécial, une lettre d'hommages et de félicitations.

Les réceptions ont continué aujourd'hui.  
Madrid, 1er mars, soir.  
Une dépêche officielle de Puerto Principe de Cuba, en date du 28 février, annonce que la junte centrale et les membres de l'assemblée des insurgés, avec mille hommes, ont fait leur soumission à Martineu Campos.

De nouvelles soumissions sont attendues, dans d'autres villes, pour le 6 mars.

**BERNARD WELCOMME**  
Paris, samedi 2 mars, 1878  
4 h. soir.  
Il y a grève complète à Montceau-les-Mines.

Le mouvement a été provoqué par des meneurs étrangers à la localité. Cinq nouvelles arrestations ont été opérées hier.

On espère, toutefois, que les travaux reprendront lundi.

Le gérant du *Republicain du Finistère* a été condamné à quatre mois de prison et 4,000 fr. d'amende pour excitation au mépris et à la haine des citoyens.

Constantinople, 1er mars.  
Il est probable que la flotte anglaise ira à la baie d'Ismid.

Vienne, 2 mars.  
La délégation hongroise a décidé de ne pas voter le crédit, s'il doit être appliqué à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le *Standard* dit que l'Autriche a abandonné l'idée de guerre, mais qu'elle occupera probablement la Bosnie et l'Herzégovine.

Londres, 2 mars.  
Tous les officiers en congé, y compris ceux de l'intendance, ont reçu l'ordre, hier, de se tenir prêts au premier appel.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix

Séance du 2 mars 1878  
Présidence de M. Jules GREVY.  
La Chambre adopte sans discussion le projet de loi sur le colportage, modifié par le Sénat et met à l'ordre du jour le projet relatif à la réforme postale.

**MARCHÉ DES VALEURS NON-COTÉES**  
Portefeuille 66.922.000  
Circulation des billets 56.630.000  
Compte courant du Trésor 4.673.000

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**BOURSE DES VALEURS NON-COTÉES**  
17 oblig. Canaux agricoles 378 00  
12 act. Raffinerie de Honfleur 62 00  
25 act. Confins à la mer 45 00

**Cours officiels de la Bourse**  
1<sup>er</sup> mars. — 5 heures soir  
Halle de colza en l. d. 10 1/2  
Id. en tonnes 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1/2  
Id. de juin 10 1/2  
Id. de juillet 10 1/2  
Id. d'août 10 1/2  
Id. de septembre 10 1/2  
Id. d'octobre 10 1/2  
Id. de novembre 10 1/2  
Id. de décembre 10 1/2  
Id. de janvier 10 1/2  
Id. de février 10 1/2  
Id. de mars 10 1/2  
Id. d'avril 10 1/2  
Id. de mai 10 1